



7th Floor, Frost Building South
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Telephone: 416-325-0400

7^e étage, Édifice Frost Sud
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Téléphone : 416-325-0400

Mme Connie Dejak
Présidente du conseil d'administration
Société ontarienne de vente du cannabis
4100, rue Yonge, bureau 200
Toronto (Ontario)
M2P 2B5

Madame la présidente,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour l'exercice financier 2023-2024 pour la Société ontarienne de vente du cannabis (SOVC).

En votre qualité de présidente du conseil d'administration, vous jouez un rôle vital dans la réalisation du mandat de la SOVC. Il est essentiel que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme demeurent en phase avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. En tant que partie intégrante du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et optimiser les ressources des contribuables. Les organismes doivent également se conformer aux politiques et directives du gouvernement.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, je vous fais part de mes attentes à l'égard de la SOVC pour l'exercice financier 2023-2024. Il s'agit notamment de ce qui suit :

1. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Continuer à cerner et à saisir les possibilités de générer des recettes, de mettre en application des pratiques innovantes et d'améliorer la durabilité des programmes;
- Continuer à cerner et à saisir les occasions de réaliser des économies;
- Respecter l'orientation relative à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires relatives aux biens immobiliers et les critères pour l'emplacement des bureaux de l'organisme;
- Atteindre et exploiter les résultats repères pour les stratégies et directives de rémunération;
- Travailler avec le ministère, le cas échéant, pour faire avancer le plan d'action *Faire progresser l'Ontario*.

2. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques du gouvernement applicables et rédiger les rapports dans un esprit de responsabilisation et transparence;
- Se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant;
- Déterminer les compétences, connaissances et expériences nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance et de responsabilisation.

3. Gestion du risque

- Continuer à déceler, à évaluer et à atténuer les risques, notamment grâce à la planification et aux interventions liées aux situations d'urgence, notamment en cas de perturbations informatiques et liées à la sécurité;
- Élaborer un plan de continuité des activités qui :
 - recense les services et le personnel essentiels à l'organisme et au centre de distribution de la SOVC ainsi qu'aux centres de livraison associés;
 - décrit comment les niveaux de service pourraient être rétablis aussi rapidement que possible en cas de situation d'urgence, y compris en cas de perturbations informatiques ou liées à la sécurité.

4. Gestion des effectifs

- Optimiser les effectifs de la SOVC pour réaliser de façon efficiente et efficace les priorités du gouvernement, tout en améliorant les normes relatives au service à la clientèle;
- Rationaliser les fonctions administratives pour faire en sorte que toutes les ressources disponibles soient redirigées vers les services de première ligne essentiels dont dépend la population ontarienne.

5. Collecte de données

- Continuer à améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décisions, d'échange de l'information et de production de rapports, notamment en recourant à des solutions de données existantes ou inédites pour préparer des rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- Appuyer la transparence et l'échange de données avec le Ministère, s'il y a lieu.

6. Prestation de services en ligne et service à la clientèle

- Examiner et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique en vue de la prestation des services en ligne, et continuer à respecter et à surpasser les normes de service à la clientèle durant la transition;

- Utiliser un éventail d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris en cas de cyberattaques et d'interruptions d'activités ou de travail;
- Accroître le partage de données avec ApprovisiOntario, lorsque cela est applicable, en ce qui concerne les dépenses et la planification des approvisionnements, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs, afin de favoriser la prise de décisions fondées sur des données.

7. Diversité et inclusion

- Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, accessible, équitable, inclusif et exempt de racisme;
- Faire preuve de leadership dans le maintien d'un environnement inclusif dépourvu de harcèlement;

Outre ces priorités à l'échelle gouvernementale, je m'attends à ce que la SOVC se consacre aux tâches suivantes :

- Continuer à travailler de concert avec le gouvernement, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) et les producteurs et détaillants de cannabis autorisés afin de créer un marché légal du cannabis dynamique qui supprime le marché illicite;
- Poursuivre l'examen du modèle de tarification de gros de la SOVC et s'assurer que la SOVC, en tant que grossiste exclusif de cannabis dans la province, fait preuve de transparence en matière de tarification et soutient un marché concurrentiel;
- Continuer à mettre l'accent sur le déploiement et la gestion d'une infrastructure de gros et de distribution robuste et fondatrice, ainsi que sur l'amélioration des capacités opérationnelles, pour garantir que l'organisme est en mesure de répondre aux besoins actuels et futurs du réseau, alors que les consommateurs poursuivent leur transition vers des sources légales;
- Continuer à travailler avec les producteurs de cannabis autorisés par le gouvernement fédéral en Ontario, ainsi qu'au Canada, pour mettre sur le marché une gamme diversifiée et innovante de produits dont la qualité a été testée, afin d'offrir davantage de choix aux consommateurs et d'encourager l'achat de cannabis par les voies légales;
- Promouvoir une industrie socialement responsable en continuant à mettre en œuvre la stratégie de responsabilité sociale de la SOVC axée sur la durabilité, la diversité et l'inclusion, et en faisant progresser les connaissances sur le cannabis;
- Continuer de donner suite aux conclusions de l'examen de l'optimisation des ressources de la SOVC réalisé en 2021 par le vérificateur général de l'Ontario;
- Poursuivre la collaboration avec la province afin d'impliquer Santé Canada dans le cadre de son examen du cadre fédéral relatif à la légalité du cannabis;
- Poursuivre la collaboration avec le gouvernement pour établir et renforcer des partenariats avec les communautés des Premières Nations;
- Continuer à assurer l'accès aux produits du cannabis légaux dans les collectivités mal desservies, éloignées et rurales de la province;

- 4 -

- Gérer les risques opérationnels, stratégiques et financiers auxquels la SOVC est exposée afin de contribuer à l'atteinte des objectifs financiers et sociaux de l'organisme et du gouvernement en ce qui a trait à la vente de cannabis récréatif légal;

Je serais ravi de discuter de ces priorités lors de notre prochaine réunion, et j'ai bien hâte de voir comment celles-ci se traduiront dans le prochain plan d'activités de la SOVC et dans ses activités courantes.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, pour votre engagement continu en faveur de la SOVC. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Richard Clark, chef de cabinet, Ministère des Finances, au (647) 309-5714 ou à richard.clark@ontario.ca.

Veillez agréer, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances

c. c. : David Lobo, président-directeur général, Société ontarienne de vente du cannabis
Greg Orencsak, sous-ministre, Ministère des Finances
Richard Clark, chef de cabinet, Ministère des Finances
Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, Ministère des Finances
Erin McGinn, sous-ministre adjointe, Division des entreprises publiques, Ministère des Finances
Tom McKinlay, directeur, Direction des services juridiques, Ministère des Finances